

nationale avant 1877, alors que sir John A. Macdonald était dans l'opposition, et l'acquisition des territoires du Nord-Ouest remonte à 1869; et si le mérite de l'acquisition de ces territoires revient à quelqu'un en particulier, c'est uniquement à l'honorable George Brown. C'est lui qui, en signalant à l'attention du pays, dans ses discours et ses écrits puissants, les vastes prairies de l'Ouest et leurs immenses ressources, engagea le gouvernement du temps à acquérir les droits de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sur ces territoires. Il est connu de tous que l'honorable George Brown n'a jamais été le partisan, l'appui ou le croyant de la politique nationale. Ainsi l'acquisition des territoires du Nord-Ouest n'a jamais fait partie de la politique nationale, qui, alors, était une chose inconnue, mais elle a été faite en conformité de la politique dont la fin était de compléter l'édifice de la confédération.

Maintenant, M. l'Orateur, nous avons un nouveau gouvernement. Nous avons enfin ce gouvernement fort qui a été présenté, il y a quelques mois, par le premier ministre lui-même, comme le gouvernement le plus fort qu'ait eu le Canada depuis la confédération. Qu'il y ait là un nouvel écart d'imagination, je ne m'en occuperai pas. Je ne m'occuperai pas de constater si le gouvernement actuel est plus fort qu'aucun de ses prédécesseurs—plus fort que le gouvernement de sir John-A. Macdonald, lors de la confédération, plus fort que le gouvernement de M. Mackenzie, en 1873, ou plus fort que la seconde administration de sir John Macdonald, ou même plus fort que l'administration de sir John Abbott. Les comparaisons sont odieuses. Je ne veux pas m'occuper de cette question; mais il est une chose certaine, une chose incontestable. C'est que, mettant de côté la qualité, et considérant la quantité, le gouvernement actuel est assurément le gouvernement le plus fort qu'ait jamais eu le Canada. Présentement, nous n'avons pas moins de quinze ministres pour conseiller la Couronne et trois autres pour conseiller les conseillers; et si, avec autant d'avis, la Couronne ne se trouve pas suffisamment conseillée, c'est simplement parce que les avis sont radicalement mauvais, ce que je suis plutôt porté à croire. Mais, au cas même où les avis seraient de bon aloi, il peut se faire qu'il advienne dans le gouvernement ce qui advient à la cuisine: "trop de cuisiniers gâtent la sauce."

L'honorable ministre a pris sur lui de conseiller au gouvernement de mettre en force deux statuts morts-nés, adoptés il y a six ans passés, et que, depuis le jour de leur naissance, l'on a laissés moisir sous la poussière des lois inutiles; adoptés, quoique jamais il n'y ait eu de demande pour l'adoption d'une telle législation, quoique n'ayant pas encore été appliquée, il n'en soit néanmoins résulté aucun inconvénient.

Un des honorables députés qui ont proposé la réponse à l'adresse, l'honorable député de Terrebonne (M. Leclair) a dit que cette législation était nécessaire. Ces mesures ont pu être nécessaires, dans un sens, certainement pas pour le bien du pays, mais pour des exigences de parti, afin d'harmoniser les couleurs et les nuances de manière que l'orange et le vert ne choquent pas les yeux d'une section, mais qu'ils plaisent à tout le monde. Je prends exception, sous ce rapport, non seulement sous ce rapport, mais encore sous d'autres rapports, à ce qui a été dit par mon honorable ami de Terrebonne (M. Leclair), tout en lui offrant, ainsi

qu'à l'honorable député de Kent (M. McInerney) des félicitations sincères pour la manière avec laquelle ils ont rempli la tâche qu'ils avaient entreprise. Ils ont rempli cette tâche avec honneur pour eux-mêmes et de manière à mériter les félicitations des deux côtés de la chambre. Je crois pouvoir dire que l'honorable député de Kent a saisi, du premier coup, le véritable esprit ministériel. De nos jours, le véritable esprit ministériel consiste à proclamer, par temps et contretemps, à tort ou à raison, dans toutes circonstances, que "le pays est prospère." Vous vous rappelez, M. l'Orateur, la scène d'Othello, lorsque Cassius se laisse à la fin séduire par les artifices d'Iago, et qu'il porte à ses lèvres la coupe funeste. Il en avale assez pour que ses compagnons remarquent l'état dans lequel il est tombé, et dans le but de chasser cette impression de leur esprit, il leur dit: "Messieurs, je ne suis pas ivre." Cette scène me revient en mémoire, lorsque j'entends les honorables membres de la droite, députés et ministres, répéter, en toutes circonstances: "le pays est prospère!" Ils semblent croire que, jugeant par l'état de choses existant sous nos yeux, de toutes parts, le peuple pourra en venir à une conclusion différente, et partant de là, dans le but de le ramener à des dispositions plus orthodoxes, ils ne cessent de répéter: "le pays est prospère!" Ils semblent croire qu'en affirmant que "le pays est prospère!" ils vont convaincre le peuple comme ils ont peut-être réussi à se convaincre eux-mêmes. Etrange prospérité qui voit fuir tous les ans notre population par mille et par centaines de mille! Etrange prospérité que celle dont le peuple refuse de jouir en restant au pays! Quelle serait la différence, si, au lieu d'être dans la prospérité, nous étions dans l'adversité? Y aurait-il un état de choses différent dans le temps actuel? Je sais que le chef du gouvernement, il y a quelques semaines, a essayé d'amoinrir le mal de l'exode. L'honorable ministre essaie de démontrer que l'état de choses n'est pas aussi mauvais qu'il paraît, que, quoiqu'il y ait eu un exode, durant les dix années dernières, l'exode n'est pas dans la même proportion que durant les dix années précédentes. Tout ce que l'honorable ministre a à faire, c'est de consulter ses propres livres bleus et il y verra un rapport tout différent. L'honorable ministre sait, sans doute, que son propre rapport officiel démontre que dans les dix années précédentes, c'est-à-dire, durant les dix années comprises de 1871 à 1881, la population a augmenté dans une proportion de 19 par 100, pendant que durant les dix années suivantes, les dix années comprises de 1881 à 1891, le pourcentage de l'augmentation a diminué, sous le régime de la politique nationale, l'augmentation étant tombée de 19 à 12 pour 100. Je sais que l'honorable ministre dit que les chiffres ne sont pas parfaitement exacts, qu'il y a une différence dans la manière de prendre le recensement. Je n'accepte aucunement cette explication; mais il ne saurait y avoir une condamnation plus forte de la manière dont le recensement a été pris, que l'explication spontanée que donne aujourd'hui le gouvernement. Nous, membres de la gauche, avons protesté, à maintes reprises, contre un recensement de *jure*; nous voulions un recensement de *facto*.

L'honorable ministre reconnaît maintenant que le recensement n'est pas aussi exact qu'il pourrait l'être; mais même s'il y a des différences, ce que je ne suis pas prêt à admettre, ces différences ne sauraient nullement justifier ou expliquer l'effrayant